

PREFORMATION AUX ETUDES D'EDUCATEUR :

**UE1 – COMMUNICATION APPLIQUEE AUX FORMATIONS SOCIO-  
EDUCATIVES**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

## **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation vise à rendre l'étudiant capable :

- de faire un bilan des caractéristiques personnelles sur lesquelles il peut s'appuyer pour entrer en communication ;
- de développer des attitudes propices à un travail de collaboration.
- de mener des réflexions en écartant les stéréotypes et préjugés qui empêchent le questionnement ;

Afin de renforcer les aptitudes relationnelles nécessaires aux processus d'apprentissage mis en œuvre dans les formations du champ socio-éducatif.

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

L'étudiant sera capable de :

- comprendre un texte écrit (environ 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond ;

- rédiger un commentaire à partir d'un texte ou d'un bref exposé sur un sujet d'intérêt général.

## **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'enseignement secondaire inférieur.

Attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire technique.

Attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel.

## **3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

## **4. PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

**L'étudiant sera capable :**

Dans le cadre d'un travail de groupe :

- d'élucider et d'exprimer les limites et les atouts avec lesquels il peut entamer un processus de formation dans le champ socio-éducatif ;
- de déterminer les modes d'expression qui correspondent le mieux à ses caractéristiques personnelles et lui permettent d'entrer le plus aisément en communication ;
- d'exprimer et d'argumenter clairement son point de vue ;
- d'écouter les autres dans l'expression de leur point de vue ;
- de relativiser, de nuancer ses positions à partir d'échanges, de débats
- de travailler au maintien d'une communication efficace lorsque des tensions, des conflits surgissent au sein du groupe ;
- de pouvoir situer et évaluer son propre rôle au sein d'un groupe de travail.

Par rapport à un thème de réflexion :

- de percevoir et de reformuler, dans le cadre d'un travail de groupe, différents systèmes de référence à partir desquels un thème peut être envisagé ;
- de prendre conscience des projections personnelles que peut provoquer l'abord d'un problème socio-éducatif ;
- de travailler les préjugés, les stéréotypes, d'entrer dans un questionnement ouvert aux apports d'autrui.

## **5. CAPACITES TERMINALES**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra être capable de :**

- situer sa manière d'entrer en communication en tenant compte de ses lacunes et de ses ressources ;
- repérer quelques processus intervenant dans un travail de groupe ;
- formuler et argumenter son point de vue ;
- écouter et reformuler le point de vue d'autres personnes ;
- tenir compte de différents facteurs personnels et collectifs qui influencent la manière d'aborder un problème.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des compétences suivantes :**

- lucidité par rapport à ses capacités et à ses limites personnelles ;
- souplesse et tolérance dans le travail de groupe ;
- ouverture d'esprit dans l'abord de questions en rapport avec le champ socio-éducatif.

## **6. PROFIL DU CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.